

« Les pays africains doivent instaurer un climat d'investissement beaucoup plus favorable : nous continuerons de les aider en ce sens, notamment en favorisant un cadre juridique stable, efficace et harmonisé pour les affaires », et ont pris note de « l'amélioration du climat d'investissement grâce à l'initiative sur l'investissement de l'OCDE et du NEPAD ».

Déclaration des chefs d'État du G8 sur l'Afrique, Gleneagles, juillet 2005

I. Objet

L'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique a pour objet de promouvoir une croissance durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en soutenant le développement du secteur privé dans les pays d'Afrique. L'Initiative a trois objectifs distincts :

- Soutenir les efforts déployés par les gouvernements des pays africains pour établir un plan d'action intégré reposant sur des mesures concrètes visant à améliorer le climat de l'investissement dans les pays africains.
- Améliorer la visibilité et l'image de l'Afrique en tant que lieu d'investissement, promouvoir la coopération régionale entre les pays africains et donner à l'Afrique la possibilité de s'exprimer dans le cadre du dialogue international sur les politiques de l'investissement.
- Étayer et renforcer la capacité des pays africains de concevoir, de mettre en œuvre et de faire avancer un programme national de réforme axé sur les résultats et destiné à améliorer le climat de l'investissement.

II. Description

En collaboration avec d'autres organisations, l'Initiative cherche à exploiter les avantages comparatifs d'une coopération de l'OCDE avec des non membres en matière d'investissement, en recourant à ses instruments de politique d'investissement bénéficiant d'un soutien multilatéral et à son expertise concernant les méthodes de travail des examens par les pairs.

L'Initiative fait partie intégrante du programme OCDE d'investissement pour le développement et comporte trois phases, chacune d'une durée d'un an environ. Ces phases sont les suivantes :

- Un bilan collectif et comparatif des efforts de réforme menés par les pays africains, l'accent étant mis sur des éléments spécifiques du climat de l'investissement.
- L'élaboration de plans nationaux de réforme à partir d'autoévaluations approfondies et d'un dialogue entre pairs sur les plans d'action en matière d'investissement.
- Le suivi par les pairs des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action pour la réforme des politiques.

L'Initiative utilise le Cadre d'action pour l'investissement et d'autres outils et instruments pour recenser les obstacles à l'investissement, déterminer quelles sont les grandes priorités de la réforme de manière notamment à soutenir le renforcement des capacités des pays africains dans le domaine de l'évaluation du climat de l'investissement. Les Secrétaires exécutifs du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) et du NEPAD sont favorables à une étude plus approfondie de l'utilisation du Cadre d'action pour l'investissement à l'appui du processus MAEP, ce cadre ayant été expérimenté lors d'une table ronde organisée à Brazzaville en décembre 2006.



De gauche à droite : Prof Mucavele, Secrétaire exécutif du NEPAD, Ministre Moussa, Ministère d'État, du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Économique et du NEPAD, République du Congo et M. Akasaka, Secrétaire général adjoint de l'OCDE.

L'*Initiative* est gouvernée par un Groupe de direction. Ce Groupe de direction est chargé de fournir des orientations stratégiques, de superviser le programme de travail, de mobiliser un soutien politique et financier, et de promouvoir la diffusion des produits de l'*Initiative*. Le Professeur Mucavele, Secrétaire exécutif du NEPAD, préside le Groupe de direction avec l'aide de deux vice-présidents, l'un d'un pays du NEPAD et l'autre d'un pays de l'OCDE. Parmi les autres membres figurent des spécialistes de haut niveau en matière d'investissement, venus de pays d'Afrique, des Communautés économiques régionales, de la Banque mondiale et de la communauté des donateurs.

L'*Initiative* est entièrement financée par des contributions volontaires. Le programme commence à recueillir un soutien, mais des efforts restent à faire.

III. Activités

Chaque phase des travaux doit déboucher sur deux tables rondes. Ces manifestations sont conçues pour fournir les orientations nécessaires pour entretenir la dynamique et la continuité du processus de changement dans le climat de l'investissement en Afrique et les perceptions des investisseurs. En conséquence, elles sont axées sur les résultats et déterminées par les processus, les résultats de chaque phase de l'*Initiative* étant censés avoir un impact sur la formulation des politiques et le renforcement des capacités dans la région Afrique.

Les travaux effectués dans le cadre de l'*Initiative* et de chacune des tables rondes portent exclusivement sur des aspects techniques où l'expérience, l'expertise et les méthodes de travail de l'OCDE apportent une valeur ajoutée maximale. Il s'agit d'exploiter les avantages comparatifs d'une coopération de l'OCDE avec des non membres dans le domaine de l'investissement. Ces points forts sont les suivants :

- Une approche du renforcement des capacités reposant sur le partenariat, l'échange de données d'expérience entre les gouvernements des pays d'Afrique et de l'OCDE, et l'apprentissage entre pairs ;
- La mise à disposition d'instruments comparatifs des politiques approuvés sur une base multilatérale, qui puissent servir de référence aux pays africains pour concevoir leurs propres instruments d'autoévaluation, et pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'action en matière de politique de l'investissement ;
- La mobilisation d'autres domaines d'expertise de l'OCDE ;
- Un accès effectif aux informations fournies en retour par les entreprises et à d'autres contributions de la société civile.

V. Impact escompté

L'*Initiative* est censée améliorer la politique publique visant à attirer l'investissement privé au service de la lutte contre la pauvreté, de la création d'emplois et de l'instauration d'un développement durable en Afrique. Les impacts spécifiques escomptés sont les suivants :

- Les pays africains participants seront dotés de moyens et de capacités renforcés pour réformer et mettre en œuvre des politiques propres à instaurer des règles du jeu équitables pour l'ensemble des investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers.
- L'approche régionale et la concentration précoce des efforts sur la réduction des obstacles à la participation du secteur privé aux investissements dans les infrastructures feront progresser l'intégration économique et stimuleront l'investissement.
- La réduction des primes de risque très importantes actuellement prévues dans le cadre des évaluations de projets d'investissement dans des pays d'Afrique améliorera l'image (et la réalité) des pays africains en tant que lieux d'investissement.

V. Bénéficiaires

Les pays africains sont les principaux bénéficiaires de l'*Initiative*. La valeur ajoutée qu'attribuent les partenaires africains à une coopération avec l'OCDE est liée à son rôle de catalyseur et de plateforme de dialogue international pour l'élaboration d'instruments d'action et de méthodes d'apprentissage par les pairs et leur adaptation au contexte des pays africains. La participation de l'OCDE offre également aux pays africains un moyen de coopérer avec les principaux pays investisseurs dans le monde sans que des conditions leur soient imposées. De la même manière, les pays de l'OCDE tirent avantage de l'adoption dans les pays africains de normes strictes en matière d'investissement concernant la transparence, l'ouverture et la responsabilité des entreprises.

VI. Réalisations récentes et prochaines étapes

La table ronde qui s'est tenue en décembre 2006 à Brazzaville (République du Congo) a été centrée sur les moyens d'exploiter au mieux le processus MAEP pour recenser les obstacles locaux à la mobilisation de l'investissement. Elle a permis aux pays africains d'examiner les premières données d'expérience tirées du MAEP et d'étudier comment l'OCDE peut soutenir les efforts déployés par le NEPAD dans ce domaine. La table ronde a principalement donné deux résultats : i) un dialogue prometteur a été engagé entre le Secrétariat du MAEP et d'autres acteurs du NEPAD, et des pays enclins aux réformes, désireux de conférer au MAEP une dimension investissement plus solide, de type CAI ; et ii) les pays africains ont commencé à utiliser le CAI pour

l'autoévaluation. Ils cherchent aussi à multiplier les comparaisons des programmes nationaux de réforme et de leur impact, et à établir un dialogue sur la politique de l'investissement avec l'aide de l'OCDE dans des secteurs spécifiques comme les infrastructures.

La prochaine table ronde aura lieu à l'automne 2007. Cette manifestation répondra au souci des pays africains désireux de conférer au MAEP une dimension investissement plus solide, de type CAI, et aidera le Secrétariat du MAEP à améliorer ses propres méthodes d'examen par les pairs dans le domaine de l'évaluation du climat de l'investissement. La table ronde sera aussi centrée sur le renforcement de l'environnement réglementaire des partenariats instaurés entre le secteur public et le secteur privé pour renforcer les infrastructures dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. La table ronde devrait notamment permettre de dégager des critères spécifiques de réussite pour la coopération public-privé visant à mobiliser des investissements bénéfiques dans les pays d'Afrique.

INFORMATION SUR LES CONTACTS

Les demandes d'informations complémentaires, y compris de précisions sur la manière de participer à l'Initiative et à son Groupe de direction, peuvent être adressées aux Secrétariat du NEPAD et de l'OCDE.

Au Secrétariat du NEPAD, veuillez contacter :

M. Karim Khalil, Coordinateur
Mél : karimk@nepad.org
Tél : +27 (11) 313 3625; Fax : +27 (11) 313 3583

Au Secrétariat de l'OCDE, veuillez contacter :

M. Jonathan Coppel, Lead Manager,
Mél : Jonathan.Coppel@oecd.org
Tél : +33 (0) 145241447; Fax : +33 (0) 144306135

M. Toru Homma, Project Manager,
Mél : Toru.Homma@oecd.org
Tél : +33 (0) 145248448; Fax : +33 (0) 144306135

www.nepad.org

www.oecd.org/daf/investissement/afrique